

# COMITE DE DIRECTION

P.V. N° 14

---

Réunion Plénière en VISIO CONFERENCE : Jeudi 18 février 2021

---

**Président :** M. Pierre GUIBERT  
**Président Délégué :** M. William PONT  
**Secrétaire Général :** M. André VITIELLO

---

**Présents :** Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER – MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Bruno GIMENEZ – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Jean PAOLINI - Jean-Paul RUIZ – André SASSELLI – José VIVERO

---

**Assistent à la réunion :** Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Aurélie MEUNIER (Gestionnaire Comptable) - Ludivine REGNIER (CTD DAP)

---

## MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



## LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT

A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE  
VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE

---

### Nécrologie :

Le Président, les membres du Comité de Direction et le Personnel du District du Var ont appris avec une grande tristesse le décès de M. Francis MINISCALCO, membre des Commissions de Discipline et Séniors.

En cette pénible circonstance, le District du Var présente à ses enfants, petits enfants et toutes les personnes affectées par ce décès leurs plus sincères condoléances.

Le Président, les membres du Comité de Direction et le Personnel du District du Var ont appris avec une grande tristesse le décès de M. Pierre PETIT, ancien membre du Comité de Direction et ancien Gestionnaire Comptable.

En cette pénible circonstance, le District du Var présente à son épouse, ses enfants et petits enfants leurs plus sincères condoléances.

---

### **ORDRE DU JOUR**

- Traitement du courrier

- Information relative aux surclassements

- Informations

---

## CORRESPONDANCE

### • F.F.F

- Informant de la validation du club lauréat des « trophées Philippe Seguin 2021 » : PTT HYERES. Noté
- Des réunions d'échanges avec les clubs ont démontré l'engagement de la grande majorité des dirigeants à respecter les lourdes contraintes découlant du protocole sanitaire avant les rencontres de ce week-end et l'utilisation des tests antigéniques avant les matches.
- Situation suite à la COVID 19. Noté.
- Adressant le protocole sanitaire pour les matches de Coupe de France 2021 Amateurs. Noté
- Adressant le courrier de la Direction Technique Nationale concernant les structures du Projet de Performance Fédéral accompagné des recommandations pour l'organisation de la pratique et des règles sanitaires à respecter pour l'organisation des opérations de détection. Noté.
- Newsletter Foot amateur n°11 de janvier 2021. Noté

### • LIGUE MEDITERRANEE

- Adressant une lettre de condoléances de Monsieur Eric BORGHINI suite au décès de M. Jean Christophe MONTELAY.
- Informant que les services administratifs de la LFA ont validé la demande de subvention du club du SC TOULON pour le FAFA Transport.
- Adressant le communiqué de presse de la FFF relatif au protocole de reprise de la Coupe de France. Noté.

### • CLUB

- **JS LE BEAUSSET** : Informant de la démission de MM Hamid HAMAYA, président et Jérôme SANTUCCI, Vice-président et nouvelle composition du bureau.

### • DIVERS

- **DDCS 83** : Adressant le tableau des mesures d'aides économiques d'urgence et du plan de relance pour le sport. NotéQ
- **M. Joseph SALUZZO** : Acte de candidature aux Commissions des Festivités et Coupe du Var. Le Comité de Direction valide cette demande.

---

## INFORMATIONS

- L'accès au District est autorisé en cas de nécessité pour les membres des Commissions dans le respect des gestes barrières et en petit comité les mardis et jeudis après-midi (14h à 17h) uniquement. Les Commissions peuvent se réunir en visio. Le secrétariat se tient à la disposition des Présidents de Commission pour mettre en place ces réunions à distance. Par contre l'accès au District reste strictement interdit au public.

---

## Nomination des arbitres stagiaires

Sur proposition de la Commission des Arbitres du mois de janvier 2021, le Comité de Direction procède à la nomination des arbitres stagiaires suivants :

- Loïc BELE (en attente de club)
- Yannick BONNAT (T. USAM)
- Alexandre CIRK (en attente de club)
- Florian GUARDIOLA (ASPTT TOULON)
- Soiffa MADI (en attente de club)
- Camille PALMIERI (en attente de club)
- Sofyan PELLETIER (en attente de club)

- Clément REYNAUD (en attente de club)
- Adil SLIMANI (en attente de club)
- Mathias MACRI (FA FREJUS)
- Edouard FERRI (AS MAESTRAL)
- Djessim HELIMI (CA ROQUEBRUNE)
- Bastien SLOSSE (PAYS DE FAYENCE)

### **« VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE »**

#### *Article 39 des Règlements Sportifs du District*

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

#### **VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H :**

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

#### **VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H :**

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes. Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

## **UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT**

#### **Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :**

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt du minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et VAUCLUSE.**

**Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.**

**Toutes les réservations doivent être adressées par mail au secrétariat du District du Var à l'attention de M. Jean Paul RUIZ, Vice-Président du District, seule personne habilitée à gérer ces réservations (tél. 06.84.31.70.43)**

*Prochaine réunion Plénière en Visio  
le mardi 16 mars 2021*

**Le Président : Pierre GUIBERT  
Le Président Délégué : William PONT  
Le Secrétaire Général : André VITIELLO**